

## Mobilité électrique : Enedis publie deux nouveaux rapports sur les habitudes de mobilité et de recharge des particuliers et des professionnels en France

Le déploiement de la mobilité électrique en France est aujourd'hui une réalité mais qui sont les conducteurs de véhicules électriques et hybrides rechargeables ? Enedis, principal gestionnaire du réseau public de distribution en France, auquel sont raccordées toutes les mobilités électriques, a mené deux études avec l'institut BVA pour mieux connaître les habitudes de mobilité et de recharge des utilisateurs de véhicules électriques et hybrides rechargeables. Pour la cinquième année consécutive, Enedis recense les comportements des particuliers, et se penche de manière inédite sur les flottes d'entreprises.

**Les personnes interrogées sont catégoriques : le véhicule électrique offre une expérience positive !**

91 % des particuliers jugent leur expérience positive, voire très positive. Concernant l'expérience liée à l'utilisation des flottes d'entreprises, les répondants évoquent nettement plus de points positifs (84 % des répondants) que négatifs (52 % des répondants). Tant particuliers que les professionnels apprécient le gain financier, l'aspect écologique et le confort d'utilisation. Les points négatifs concernent l'utilisation sur des longs trajets.

**La voiture électrique roule régulièrement**

La distance moyenne parcourue au quotidien avec le véhicule 100 % électrique augmente par rapport à 2023 : elle est de 62 km pour les particuliers (+ 15 km points par rapport à 2023) et de 69 km pour les professionnels.

**La recharge principale s'effectue majoritairement à domicile pour les particuliers et sur le parking de l'entreprise pour les professionnels**

La recharge s'effectue toujours principalement à domicile pour les particuliers (86 %). Les résidents en immeuble restent moins nombreux que ceux des maisons

*Ce document est certifié. Pour en vérifier l'authenticité, rendez-vous sur <https://www.enedis.fr/media>*

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité qui emploie 40 000 personnes. Au service de 38,8 millions de clients, elle développe, exploite, modernise 1,4 million de kilomètres de réseau électrique basse et moyenne tension (230 et 20 000 volts) et gère les données associées. Enedis réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7J/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Intervenant pour le compte des collectivités locales, propriétaires des réseaux, elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.

à posséder une voiture électrique. Aujourd'hui, ces résidents en immeuble peuvent se recharger plus facilement qu'en 2023, grâce à l'émergence de solutions collectives de recharge : les solutions des opérateurs privés et la solution relevant du réseau public de distribution, nommée réseau électrique auto par Enedis.

Les bornes de recharge ouvertes au public sont utilisées régulièrement (au moins une fois par semaine) par 12 % des particuliers. Ce nombre s'élève à 33 % pour les résidents en immeuble. Les bornes situées sur les parkings (publics, supermarchés, commerces, cinéma) ou sur la voie publique sont les plus utilisées.

84 % des entreprises disposant d'un parking ont installé des points de charge pour les VE, et la recharge sur site est alors quasi toujours suffisante aux salariés (dans 95 % des cas). Si l'entreprise ne dispose pas d'un parking équipé, la recharge s'effectue dans un parking privé, sur l'espace public ou au domicile du salarié.

Un tiers des entreprises autorisent leurs salariés à recharger leur véhicule personnel sur le système de charge du parking de l'entreprise.

### **Le pilotage de la recharge, une pratique peu adoptée à date et pourtant bénéfique pour tous**

32 % des utilisateurs de véhicules électriques déclarent piloter leur recharge, et deux entreprises interviewées sur dix utilisent un dispositif de pilotage de la recharge. La principale motivation de ceux qui s'appuient sur ce dispositif reste de loin la réduction de la facture d'électricité. Le pilotage de la recharge repose sur trois moyens d'optimisation : le décalage dans le temps de la recharge (pilotage temporel) pour bénéficier d'offres tarifaires avantageuses émises par les fournisseurs, le réglage de la puissance de la recharge (pilotage de puissance) pour diminuer l'appel de puissance du véhicule et le pilotage pour maximiser l'autoconsommation qui correspond, pour les possesseurs de toiture photovoltaïque, à recharger son véhicule électrique avec le surplus de production solaire en journée plutôt qu'en rechargeant le soir.

**Retrouvez les synthèses des résultats de l'étude sur les comportements des particuliers et de l'étude sur les comportements des professionnels.**

*Ce document est certifié. Pour en vérifier l'authenticité, rendez-vous sur <https://www.enedis.fr/media>*

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité qui emploie 40 000 personnes. Au service de 38,8 millions de clients, elle développe, exploite, modernise 1,4 million de kilomètres de réseau électrique basse et moyenne tension (230 et 20 000 volts) et gère les données associées. Enedis réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7J/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Intervenant pour le compte des collectivités locales, propriétaires des réseaux, elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.